

Madame, Monsieur,

La 32ème brocante annuelle organisée par l'**association sportive d'Ollainville** se tiendra

**le dimanche 27 septembre 2026 –Place des droits des enfants et Parvis de la place des Tilleuls.**

***Nous espérons vous voir toujours aussi nombreux.***

Le prix est de **6 €** par mètre linéaire (profondeur environ 2,5 m) pour les extérieurs à la commune et de **4 € pour les résidents à Ollainville.**

Il ne sera pas attribué d'emplacement **inférieur à 3 mètres ni supérieur à 6 mètres.**

Nous rappelons que, **chaque participant devra débarrasser et emporter ses déchets pour laisser son emplacement parfaitement propre** puisque dans leur grande majorité, les déchets peuvent être enlevés par le ramassage des ordures ménagères, devant le domicile de chacun, dès le mercredi suivant la brocante.

Un sac poubelle de 100 litres sera fourni. Des grands containers seront mis à disposition

**Un chèque(1) de caution de 10 € est donc demandé afin de s'assurer de la propreté de l'emplacement.** Après la brocante, au choix du participant, ce chèque sera détruit ou restitué.

Je vous rappelle que la loi n°2008-776 du 4 août 2008 dans son article 54 a complété le §I de l'article L 310-2 du code du commerce qui stipule que « **les particuliers sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés deux fois par an au plus.**

Afin de respecter cette réglementation, vous voudrez bien nous retourner l'attestation sur l'honneur, figurant au verso, dûment complétée précisant qu'il s'agit bien, par votre présence à la brocante de l'une de vos deux seules participations annuelles. **Aucun remboursement ne sera effectué si un désistement venait de votre part, sauf pour raison médicale avec certificat à fournir.**

Vous joindrez par ailleurs les **copies d'une pièce d'identité, d'un justificatif récent de domicile** et une **enveloppe timbrée libellée à votre nom et adresse** si vous souhaitez le renvoi de votre chèque de caution.

Ces pièces, accompagnées de votre règlement **obligatoirement par chèque** (1) sont à retourner **sous pli fermé** à :

**Association sportive d'Ollainville » - Brocante**  
Mairie d'Ollainville - Rue de la Mairie  
91340 OLLAINVILLE

Nous rappelons également, que la vente de denrées alimentaires (pour des raisons sanitaires) n'est pas admise, ainsi que la vente d'animaux de compagnie.

En vous souhaitant par avance une bonne journée.

Florent Le Bourhis, Président de l'association sportive d'Ollainville

N.B. Le jour de la manifestation, devant tenir à disposition de la gendarmerie un registre des participants présents à la brocante, **la pré-inscription est obligatoire.**

(1) Chèque à établir à l'ordre : « Association sportive d'Ollainville »



N°

Ne rien inscrire dans les cases ci-dessus

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) Madame, Monsieur :

Nom :	Prénom :
Adresse	N° tel (obligatoire) :
Commune :	Code postal :
Numéro de téléphone :	
Adresse mail :	
<b>NOMBRE DE METRES SOUHAITES (2 m minimum et 6 maximum)</b>	
<u>OLLAINVILLOIS</u> nbr de mètres: <input type="text"/> M	<u>EXTERIEUR</u> nbr de mètres: <input type="text"/> M
x 4,00 €	x 6,00 €
TOTAL <input type="text"/> €	TOTAL <input type="text"/> €
<b>RECAPITULATIF A COMPLETER</b>	
METRES : <input type="text"/> M	MONTANT : <input type="text"/> €
<b>A VERIFIER AVANT ENVOI DU DOSSIER ET <u>COCHER LA CASE CORRESPONDANTE</u></b>	
Copie d'une <b>pièce d'identité</b> et d'un <b>justificatif de domicile de la personne présente</b>	
Pour le paiement : <b>chèque libellé à l'ordre : " Association sportive d'Ollainville"</b>	
Pour la propreté de l'emplacement : <b>chèque de caution de 10 €</b>	
Chèque de caution: <b>à détruire</b>	

*Atteste sur l'honneur que ma participation et ma présence à la brocante organisée le 27 septembre 2026 à Ollainville par l'association sportive d'Ollainville est l'une de mes deux seules participations annuelles à une vente au déballage et que je n'y vends que des objets personnels et usagés. (Ceci exclut en conséquence la vente d'alimentaire, d'animaux et de contrefaçons)*

Date:

SIGNATURE:

**Pièces à joindre : copie d'une pièce d'identité et d'un justificatif récent de domicile du participant présent à la brocante (facture EDF, quittance de loyer, etc.) et une enveloppe timbrée libellée au nom et adresse du participant pour renvoyer le chèque de caution)**

**A partir du 17 septembre, nous vous ferons parvenir, une attestation individuelle d'occupation du domaine public délivrée par M. Le Maire, un récépissé de paiement émanant de notre association et votre numéro d'emplacement.**

## **DES SACS POUBELLES SERONT A VOTRE DISPOSITION**

**Vous êtes priés de laisser votre emplacement propre après votre départ et emmener tous vos déchets afin de récupérer votre chèque de caution**

Pour votre information, un numéro de stand vous sera remis dès votre arrivée, à placer sur votre véhicule, afin de bien repérer le propriétaire en cas de problème de stationnement.

Un stand restauration sera mis à votre disposition.

**Téléphone de la personne à contacter: 06 98 91 98 69**  
**Sylvie Caroën**  
**asoburo@gmail.com**

*Association sportive d'Ollainville-Mairie -2 rue de la Mairie-Ollainville 91340*

**ARRIVEE DES EXPOSANTS A PARTIR DE 5H30 SUR LA PLACE DES DROITS DES ENFANTS.**